

Projet « Entre - deux - Mers »

Par décret du 10 Août 2006, le projet de l'Entre-deux-Mers a été labellisé Pôle d'Excellence Rurale parmi 176 projets en France. Après 10 ans de développement touristique soutenu par différents programmes, l'Entre-deux-Mers s'est affirmé comme une destination touristique de proximité, organisée et reconnue.

Aujourd'hui, il apparaît que la filière Vélo attire de plus en plus de touristes qui souhaitent visiter l'Entre-deux-Mers et découvrir les richesses du territoire. La vente de séjours Vélo représente aujourd'hui 75% des produits commercialisés en Entre-deux-Mers. A partir de ce constat, il importe d'impulser une nouvelle dynamique. Il convient de diversifier l'offre touristique et de faire un effort en matière d'œnotourisme. Il s'agit donc de structurer l'offre touristique pour conquérir de nouveaux marchés, atteindre de nouvelles cibles et mettre en place des outils et infrastructures appropriées valorisant les atouts du territoire.

A cet effet, en mars 2006, l'Entre-deux-Mers a présenté lors de la première vague d'appel à projets des Pôles d'Excellence Rurale un dossier de « candidature faisant de l'œnotourisme une stratégie de développement économique pour l'Entre-deux-Mers. »

Par décret du 10 Août 2006, le projet de l'Entre-deux-Mers a été labellisé Pôle d'Excellence Rurale parmi 176 projets en France.

Au total, neuf actions majeures ont été retenues et seront à réaliser dans un délai de trois ans. Les neuf opérations, qui s'organisent autour de deux volets, ont été présentées le lundi 11 décembre 2006 à Saint-Brice à l'occasion de la signature de la convention cadre entre l'Etat et l'OTEM.

Le premier volet du pôle est d'ancrer un développement économique par **l'œnotourisme**

La stratégie pour y parvenir est de miser **sur une action majeure, ayant un rôle de catalyseur pour tout le territoire : la mise en place d'un programme signalétique homogène et coordonné** à l'échelle des Communautés de Communes.

Le deuxième volet du pôle porte sur l'effort de création et de valorisation de produits touristiques attachés à deux grandes familles : Lits marchands et infrastructures de restauration.

Sites majeurs de visite : sites naturels ou éléments patrimoniaux liés à l'œnotourisme.

Détail des neuf opérations :

1. Réalisation des études préalables à des aménagements signalétiques en conformité avec la charte Signalétique réalisée en 2004.
2. Réalisation des aménagements et équipements validés par les études entreprises
3. Réhabilitation de l'ancienne Gare de Citon-Cénac, sur la piste cyclable et voie verte Roger Lapébie.
4. Réhabilitation de l'ancienne Gare de Mesterrieux, sur le futur tracé d'extension de la piste cyclable et voie verte Roger Lapébie.
5. Valorisation touristique et mise en scène du site coquiller, falaise d'huîtres fossiles, de Sainte-Croix du Mont.
6. Création d'un hébergement touristique de grande capacité (63 personnes), thématisé Bacchus, à Saint-Brice.
7. Réhabilitation de l'hôtel restaurant du Lion d'Or à Targon en Auberge de Pays.
8. Réhabilitation de l'ancien relais postal de Rions en hôtel-restaurant Auberge de Pays
9. Réhabilitation et redéploiement de Planète Bordeaux, équipement muséographique, à Beychac et Caillau.

A SUIVRE.....